
AVIS

8 décembre 2022

NOUVELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR LA NORMANDIE 2022-2028

Rapporteure : Mme Catherine LILLINI

Résultat du vote : 95 POUR

3 ABSTENTIONS

I



La nouvelle stratégie de développement touristique pour la Normandie 2022-2028 vise à atteindre trois objectifs : un objectif économique visant à maintenir les niveaux de performance dans les zones attractives et à forte visibilité touristique, et développer les sites à potentiel sur le plan de la performance économique ; un objectif environnemental, visant à maintenir la Normandie en tant que destination respectueuse des espaces et du capital naturel et patrimonial ; et enfin un objectif social pour faire de la Normandie une destination au service de ses entreprises et leurs employés, de ses habitants et de ses touristes.

S'ajoutent à ces objectifs deux objectifs transversaux : un objectif d'attractivité et d'image, et un objectif de gouvernance.

En termes de méthode, le CESER se questionne sur la multitude de stratégies tourisme développées par des territoires et appelle à l'émergence de synergies, permettant de stimuler l'innovation.

Il s'interroge sur la formulation « une destination au service de ses entreprises et leurs employés » et rappelle l'apport important des Normands eux-mêmes qui concourent à optimiser l'intersaisonnalité. Mais souligne positivement la volonté régionale de sécuriser les parcours professionnels et d'améliorer la qualité des emplois du tourisme normand.

Concernant la compétitivité des entreprises du tourisme et l'accompagnement à la transition, le CESER rappelle que des plans de formation adaptés doivent être mis en place pour accompagner au mieux les chefs d'entreprises. Il encourage la Région à accentuer l'incitation à aller se former pour tous les agents et salariés de ces structures, qu'ils soient chefs d'entreprises ou employés. La Région, en raison de son cheff-de-filât en matière d'emploi et de formation, a un rôle à jouer en termes d'attractivité des métiers touristiques et d'une meilleure prise en compte des besoins des saisonniers.

Il invite la Région à continuer l'accompagnement du tourisme social et solidaire, et note plus spécifiquement l'intention régionale d'accentuer les efforts en termes de transition, notamment énergétique, des équipements.

Le CESER déplore de ne pas retrouver dans ce plan tourisme une prise en compte de la maîtrise de la langue anglaise. Malgré la nécessité du temps long pour apprendre une langue étrangère, les plans de formation et les crédits doivent exister pour permettre à chacun de se former.

Il souligne la volonté régionale de développer le tourisme d'affaires, notamment en ce qui concerne les séminaires dits « ouverts » en accompagnant les structures accueillantes à la fois vers une labellisation durable et un bon positionnement sur le marché afin de structurer un écosystème viable.

A propos du changement climatique, le CESER note favorablement l'anticipation dont entend faire preuve la Région. Mais conformément à son avis sur le GIEC normand et l'urgence à agir face au dérèglement climatique, il considère que le plan tourisme présenté suppose d'être renforcé dans les années à venir notamment par rapport aux sites touristiques en bord de mer. Dans une récente étude prospective « Vivre en Normandie en 2040 : focus sur le tourisme », le CESER a pointé plus largement les risques environnementaux ou de conflit d'usage liés aux conséquences de l'« effet d'aubaine » climatique qui va croître en Normandie, déjà constaté lors de la dernière saison estivale.

En conclusion, le CESER note les intentions de la Région en matière de tourisme, et restera attentif aux déclinaisons concrètes mises en place par la suite. Il prend acte de la nouvelle stratégie de développement touristique pour la Normandie 2022-2028.

Déclarations des groupes

Déclaration de Mme Arlette SAVARY

Au titre du groupe Force Ouvrière de Normandie

Pour illustrer le dernier amendement, et rappeler ce que j'avais dit lors de la présentation du rapport « Vivre en Normandie en 2040 : focus sur le tourisme », j'avais parlé de ce qu'il ne faut pas faire. Il y a un an, un projet avançait caché.

Maintenant, on en parle dans toute la Normandie : c'est le projet « Hommage aux héros ». La Région n'est pas directement impliquée, mais le Président de la Région a dit qu'il y était favorable. Ce projet n'est pas du tout écologiquement responsable : sur les 30 hectares, 16 au moins vont être artificialisés. Cela entraîne l'émission des gaz à effet de serre avec les transports mis en œuvre.

Enfin, cela fait une concurrence dommageable aux musées et lieux de mémoire existants. L'aspect ludique est censé attirer les jeunes. Ce n'est pas un projet adapté, au vu du problème du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Déclaration de M. Michel PONS

Par accord entre le Comité de Coordination des Associations des Personnes en Situation de Handicap, les délégations de l'Association des Paralysés de France du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, l'Union Nationale des Associations des Parents et Enfants Inadaptés de Normandie

J'ai assisté aux Assises du tourisme de la Région, avec trois autres membres du CESER. C'était une présentation dynamique, mais je me suis posé deux questions : la première concerne le mot « accessibilité ». Accessibilité aux lieux, certes, y compris en car pour les PMR, mais rien n'est prévu pour les personnes malentendantes ou sourdes avec les systèmes d'information embarqués. J'espère que cela sera prévu, ça servirait aussi aux touristes pour repérer l'itinéraire d'un trajet.

La deuxième question concerne les formations : nous avons visité le projet ORNAVIK, très intéressant. Or il n'est pas accessible actuellement aux personnes malvoyantes. Il faut un accompagnement, sinon certaines personnes ne pourront pas profiter du site.

Déclaration de M. André BERNE

Au titre de France Nature Environnement Normandie

Je pense aussi qu'il y a un problème de cohérence dans les politiques de la Région. C'est contradictoire d'avoir un plan GIEC normand pour réduire les gaz à effet de serre, et en même temps construire de grandes opérations touristiques qui vont amener des milliers de gens, en voiture. Développer un tourisme qui consomme des espaces naturels et faire venir des gens de façon massive, c'est contradictoire avec la bataille contre le changement climatique. Il ne faut pas faire ce projet défendu par le Président.

Déclaration de Mme Liza France PAROISSE

Au titre du groupe Force Ouvrière de Normandie

Les 40 000 emplois liés à la fréquentation touristique en Normandie et jusqu'à 51 300 en haute saison d'été (Soit 3,3% de l'emploi total normand) permettent aux départements ruraux et en zone maritime de survivre et par rapport aux pertes d'emplois industriels de jouer un rôle important dans l'aménagement du territoire.

Diversité des paysages, espaces naturels de grande qualité, sites classés, donnent à la Normandie une bonne notoriété.

Les trois objectifs proposés par la Région vont dans le sens de la valorisation du patrimoine et l'optimisation de l'organisation touristique tout en préservant le capital naturel de la région par la prise en compte des changements climatiques.

L'avis qui nous est proposé met en évidence le rôle important que peut jouer l'accueil dans une image positive pour la région Normandie.

C'est pourquoi, à Force Ouvrière, nous pensons que les salariés sont, et doivent être au cœur de cette réussite, cela passe bien entendu comme le pointe l'avis, par une bonne formation mais aussi des conditions de travail respectueuses des conventions collectives, d'un logement de proximité pour les emplois saisonniers et des tarifs adaptés à leurs moyens.

Parce que nous partageons, une majorité des préconisations de l'avis, le groupe FORCE OUVRIÈRE émettra un vote favorable pour ce projet d'avis.

Déclaration de M. Hervé FLEURY

Par accord entre la Coop de France Normandie et l'Association Régionale des Entreprises Alimentaires de Normandie (AREA)

Je voulais faire part de l'incohérence entre la politique de la Région et ce que l'on vient d'ajouter à l'avis. Le réchauffement climatique existe, mais est-ce qu'il faut vraiment empêcher les gens de faire du tourisme ? On revoit en campagne des gens qui viennent passer quelques jours, ce n'est pas du tourisme de masse. La formule employée me déçoit, car cela veut dire qu'on réserve le tourisme à quelques-uns, ça me choque un peu.

Déclaration de Mme Emilie OZOUF

Au titre des Personnalités Qualifiées

Je voulais aussi revenir sur les problèmes de cohérence entre les différents dispositifs imbriqués.

On parle de ZAN, alors qu'on parle de ce parc créé de toute pièce, de l'autoroute de contournement de Rouen...

On vote le SRESS, qui demande de la transversalité, des valeurs... le CESER doit montrer sa cohérence entre ses différents avis.

Déclaration de M. Michel LEGRAND

Par accord entre la Confédération Paysanne de Normandie et la Coordination Rurale de Normandie

En tant que membre de la commission 4, je n'avais pas compris que le GIEC normand interdisait le développement économique de la région.

Déclaration de M. Jean-Pierre GIROD

Au titre de Personnalité Qualifiée au titre de l'environnement

Les cars de la ligne 30 sont équipés de dispositifs pour accrocher les vélos.

Il faut comprendre que, par rapport au changement climatique, il faut être vigilant sur les projets touristiques. Il faut privilégier un tourisme diffus, et gérer les flux. Regardez Honfleur : cinq millions de touristes par an, et pas de ligne de chemin de fer ! Il faut créer les conditions de la mobilité avant de vouloir développer le tourisme.

Et regardez les calanques, en PACA, où il faut réserver : l'évaluation montre que tout le monde est content de ce service, le tourisme est apaisé, plus qualitatif et protège les paysages.

Il faut travailler le paysage, restaurer les infrastructures vertes, et préserver les sites.